



Rentrée Scolaire 2023/2024

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-après les informations concernant la rentrée prochaine. Vous remerciant de l'attention que vous porterez à l'étude de ce document.

1. RENTREE DES ELEVES

Rentrée des élèves de 6^{ème} : le Lundi 4 Septembre 2023.

Matin	Après-midi
9h30 <ul style="list-style-type: none">• Accueil• Appel des élèves et prise en charge par le professeur principal (remise carte de self) 12h10 <ul style="list-style-type: none">• Déjeuner pour les élèves de 6^{ème} inscrits à la cantine	13h25 Suite de la découverte du collège et des camarades de classe. 16h25 Fin de la journée/Pas d'étude du soir
Le jour de la rentrée, le <u>sac de votre enfant</u> doit contenir une trousse et un cahier de brouillon.	
Ils devront rapporter tous leurs livres et cahiers d'activité pour les couvrir et apposer le nom et prénom sur l'étiquette.	

Le collège a essayé de tenir compte, au maximum, des vœux de chacun pour la constitution des classes de 6^{ème} mais nous n'avons pas pu répondre de façon positive à tous. L'entrée au collège est aussi l'occasion d'aller à la rencontre de nouveaux camarades.

Lundi 11 septembre : 18h00 à 19h30 : Réunion d'information (salle de sports) pour les parents de 6^{ème} (sans l'enfant) qui sera suivi du pot de l'APEL du collège.

Mardi 12 Septembre : Photo de classe 6^{ème}

Lundi 18 Septembre : Ouverture de l'étude du soir (doc. inscription pièce jointe)



Rentrée des élèves 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} : le Mardi 5 Septembre 2023.

8h15 à 10h05 : Accueil et répartition par classe + temps d'information avec le professeur principal
10h25 à 16h25 : Cours (pas d'étude du soir)

Mardi 12 Septembre : Photo de classe

Jeudi 14 Septembre : Réunion d'information 5^{ème} (salle de sports) pour les parents (sans l'enfant)

Lundi 18 Septembre à 18h00 : Réunion d'information 4^{ème} (salle de sports) pour les parents (sans l'enfant)

Lundi 18 Septembre : Ouverture de l'étude du soir de 16h25 à 17h20 (doc. inscription pièce jointe)

Mardi 19 Septembre à 18h00 : Réunion d'information 3^{ème} (salle de sports) pour les parents (sans l'enfant)

5^{ème} : 4^{ème}, 3^{ème}

Le jour de la rentrée, le sac de votre enfant doit contenir une trousse, des feuilles, un cahier de brouillon, la carte de self (pour les anciens élèves).

Ce jour-là, ils devront rapporter tous leurs livres et cahiers d'activité pour les couvrir et apposer le nom et prénom sur l'étiquette.

STAGE EN ENTREPRISE DES ELEVES DE 3^{ème}

Le stage en entreprise pour les élèves de 3^{ème} est un stage d'observation avec pour objectifs : d'étudier une entreprise dans son environnement, de comprendre son fonctionnement, d'observer différents postes de travail, d'acquérir de l'autonomie et le sens des responsabilités.

Le stage 3^{ème} se déroulera en février 2024.

2. INFORMATIONS GENERALES

En 6^{ème} et 5^{ème} : Les cours ont lieu du lundi au vendredi mais pas le mercredi matin
(sauf pour l'option voile et Tennis).

En 4^{ème} et 3^{ème} : les cours ont lieu du lundi au vendredi.

L'entrée des élèves se fait exclusivement par l'avenue Boisrenard. L'entrée par le secrétariat est strictement interdite aux élèves sauf en situation de retard.

Le collège est ouvert, le matin à 7h45.

Les vélos et les cyclomoteurs seront stationnés dans le garage prévu à cet effet. Ils sont placés sous la responsabilité de leur propriétaire (nous vous conseillons d'y installer un antivol). Les élèves doivent respecter le Code de la Route.

La circulation sur l'avenue Boisrenard ne doit pas être entravée. Pas d'attroupement aux alentours de l'établissement.

3. VIE SCOLAIRE

L'école et les activités pédagogiques qui y sont liées sont obligatoires. En cas d'absence ou de retard, le passage à la vie scolaire est nécessaire. Si l'absence n'a pas pu être anticipée, elle doit être signalée par téléphone au plus tard le matin **entre 7h45 et 8h30** au 02.40.61.10.70 poste 2, et **un billet rose** devra être présenté en vie scolaire **avant** le retour en classe. Les absences pour RDV médical font aussi l'objet d'un billet rose que l'élève remettra au plus tard la veille de son absence en vie scolaire lors d'une récréation. Concernant les départs anticipés en vacances ou voyages, un courrier doit être préalablement adressé à Madame Bourdin. Si l'évènement se répète, nous nous réservons le droit d'en faire un signalement à l'inspection académique.

Règlement

La connaissance et le respect du règlement intérieur sont des éléments indispensables à toute vie en collectivité. L'élève et ses responsables en prennent connaissance et le signent dans le carnet de bord. Celui-ci étant obligatoirement dans le sac de l'élève.

Bulletins via Pronote

Un code d'accès pour les nouveaux élèves sera remis à la réunion de rentrée (voir les dates page 1) afin que vous puissiez consulter, éditer et télécharger les bulletins de votre enfant.

Le bulletin trimestriel ne sera pas envoyé aux parents par courrier. Si vous n'avez pas la possibilité de l'imprimer chez vous, merci de prendre contact avec le secrétariat du collège pour y remédier.

Livres scolaires

Les livres sont prêtés gratuitement aux élèves, l'enregistrement se fait par informatique. Ils sont responsables de leur bon entretien. A cet effet, tous les livres devront être couverts dès la première semaine de cours et le nom noté sur l'étiquette blanche au dos du livre. Leur coût est aujourd'hui important. En cas de perte ou de détérioration importante, le collège se verra dans l'obligation de vous le facturer.

Les livres empruntés sous caution pour cet été sont à rendre pour le 29 août 2023.

Carte de self

Donnée uniquement aux nouveaux élèves (les autres ont déjà leur carte de l'année passée), elle sera à présenter tous les midis à l'entrée du self pour les demi-pensionnaires. Cette carte est confiée pour toute la scolarité dans l'établissement (4ans). En cas de perte, merci de vous adresser au secrétariat pour la refaire au prix de 10 euros.

Casiers élèves

Les élèves de 6^{ème} et 5^{ème} ont un casier à disposition dans leur salle de classe.

Les élèves demi-pensionnaires des classes de 4èmes et 3èmes ont la possibilité d'utiliser un casier.

Les élèves qui le souhaitent, s'inscriront auprès d'un personnel de la vie scolaire. Un numéro de casier leur sera attribué. La fermeture du casier s'effectue par un cadenas personnel.

L'accès à ces casiers est réglementé. Les inscriptions auront lieu à partir du jeudi 7 Septembre 2023 entre 12h10 et 13h25 auprès de la vie scolaire et aux récréations des jours suivants.

4. FOURNITURES SCOLAIRES

Ne pas oublier de venir chercher le pack de fournitures au collège, si vous l'avez commandé.

Permanence : le mardi 29 août 2023 de 8h00 à 17h30 (sans interruption).

Si vous n'avez pas la possibilité de le récupérer ce jour-là, vous devez mandater une autre personne qui devra se présenter avec un courrier mentionnant votre autorisation car après cette date, aucun pack ne sera délivré.

5. LES CERTIFICATS DE SCOLARITE

Les certificats de scolarité seront accessibles via Pronote à partir du 20 Septembre.

6. BOURSE DES COLLEGES

Les enfants des familles les plus modestes peuvent bénéficier des bourses nationales. Les dossiers sont disponibles fin Septembre 2023 au secrétariat.

7. AIDE AUX FRAIS DE LA CANTINE

Une aide est mise en place par le Conseil Général. Les personnes estimant pouvoir en bénéficier, du fait de leur situation (RMI, chômage, difficultés passagères...) doivent prendre rendez-vous avec la comptable, Mme Pineau.



8 . A D M I N I S T R A T I O N

L'accueil et les bureaux du collège se situent au 1 bis, avenue de la Plage.

Jours et Horaires d'ouverture :

Accueil : 7h45 - 12h15 / 13h30 - 17h15 : du lundi au vendredi
7h45 - 12h30 le mercredi.

A qui s'adresser ? 02.40.61.10.70 (standard)

Réouverture des bureaux pour l'accueil des familles le lundi 28 Août 2023.

BONNES
vacances!

